

## SITUATION STATISTIQUE A MADAGASCAR

1. L'institut National de la Statistique (INSTAT) est un Etablissement Public à Caractère Commercial et Industriel (EPIC), difficile à mettre en œuvre en raison de la mission non claire et du sureffectif du personnel
2. Il existe loi statistique, elle est caduque puisqu'elle a été créée en 1968, la structure d'application n'est pas opérationnelle
3. L'INSTAT souffre de l'insuffisance de moyens matériels, financiers et humains par rapport à sa mission et sa structure régionale est faible. Il n'y a pas de plan de financement à moyen terme des activités statistiques. Les opérations sont financées à titre ponctuel.
4. Il y a quand même des productions statistiques :
  - statistiques sociales notamment en éducation et santé ;
  - statistiques sur les entreprises : Indice de Production Industrielle, Indice de Prix de Gros et Statistiques Economiques ;
  - statistiques du commerce extérieur avec la Banque Centrale et la Direction Générale de la Douanes et INSTAT)
  - statistiques sur la pauvreté ;
  - l'inflation nationale et l'inflation régionale ;
  - le PIB et ses composantes ;
  - statistiques sur le parc auto ;
  - statistiques sur les mouvements des entreprises ;
  - statistiques détaillées au niveau des communes qui sont les unités les plus petites de développement.
5. Le cadre juridique de la coordination (Comité de Coordination des Informations Statistiques et Economiques ou CCISE) est défini dans une loi qui n'a jamais été opérationnel, la coordination de fait existe à travers la célébration de la Journée Africaine de la Statistique (JAS), le suivi de la mise en œuvre du DSRP, la conception du Tableau de Bord Social (TBS) et la coopération sectorielle. La JAS est une opportunité de montrer l'existence de coordination entre les producteurs de statistiques, les lacunes et les états de lieux de la statistiques et les défis à relever. Le DSRP offre à l'INSTAT l'occasion de coordonner avec les ministères et le Secrétariat Technique à l'Ajustement (STA) la production des indicateurs de suivi de la pauvreté. Initié avec le PNUD, le TBS est résumé des indicateurs clefs macro-économiques, sectoriels et sociaux. Il est le reflet de la coordination puisque les chiffres qui sont publiés sont officiels, les méthodologies sont bien expliquées (formules et méthodes de calculs) et les sources sont indiquées. La publication porte sur l'année antérieure. On a commencé à lancer ce nouveau produit depuis 1999.
6. Les opérations statistiques en cours sont la 3<sup>ème</sup> enquête EDS où le rapport final à finaliser avant la fin de cette année, la préparation du lancement du PCI, la finalisation du premier rapport ODM, l'enquête sur terrain auprès des ménages sur la pauvreté avec la Banque mondiale et l'Union Européenne et la préparation du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
7. L'INSTAT participe aux programmes internationaux : EDS3, MICS3, PCI, OMD et SGDD.
8. Le Gouvernement malgache participe au financement des activités statistiques même si insuffisant.
9. Il y a des activités de sensibilisation :
  - Il y a la production de nouveaux produits : l'Indice prix à la Consommation publié mensuellement au niveau national mais pas seulement au niveau de la capitale ;
  - La publication mensuelle du mouvement des entreprises ;
  - La publication trimestrielle du parc auto ;
  - La publication trimestrielle de la Note de Conjoncture ;
  - La diffusion rapide des résultats d'enquêtes et études à travers INSTAT point information où on invite les ministères, les bailleurs, les secteurs privés et les journalistes à assister à la livraison. Même si la publication n'est pas terminée, on distribue un résumé de 4 pages. Il y en a moyen 1 INSTAT point information par mois ;
  - La publication à moindre coût mais à large diffusion du Guide Statistique de Poche (statistique nationale et régionale), guide sur l'inflation et guide sur la Comptabilité nationale ;
  - L'existence d'un site web à jour : instat.mg ;
  - La diffusion d'un film sur la statistique en 2003.
10. Pour la préparation de la feuille de route et de la SDNS, il existe déjà un document sur le plan directeur pour le développement de la statistique 2003-2007 écrit par le directeur général.

## PROJET DE FEUILLE DE ROUTE

### MADAGASCAR

#### A. Contexte :

Une nouvelle phase politique basée sur les principes où le 'Fihavanana', le 'Fahamarinana', le 'Fahamasinana' et le 'Mangarahara' figurent comme modèle de référence pour chaque citoyen et sa participation active et poussée à la mondialisation devient une nécessité.

Le Gouvernement a pour premier objectif d'éradiquer rapidement la pauvreté, de créer une société prospère, moderne et économiquement équitable. A ce titre, le Gouvernement mettra en œuvre une politique permettant à Madagascar de se développer rapidement en veillant au respect de la démocratie, à l'instauration de l'Etat de droit et de bonne gouvernance.

Les nouveaux enjeux :

- Les objectifs du DSRP
- Les engagements internationaux : Points d'achèvement, OMD, SGDD,.....
- La création et la mise en place des 22 régions
- La mise en œuvre du budget programme,
- L'apparition de la nouvelle vision Madagascar naturel
- L'intégration de Madagascar à la SADC
- Le passage en 2005 de la nouvelle dénomination Ariary
- La mise en place du nouveau Plan Comptable en 2005

#### ➤ **Mission :**

Disposer d'un système statistique national fort, transparent et performant qui puisse fournir des données fiables, cohérentes, en temps voulu et à jour dans des domaines aussi variés que possibles aux décideurs de tout bord, aux secteurs privés, aux organismes internationaux, aux organisations non gouvernementales, du secteur privé, de la société civile aux chercheurs, aux étudiants, aux élèves et au public en général, et ce en vue d'un meilleur pilotage de l'économie malagasy.

Disposer d'un organe central de coordination, de conception méthodologique et de référence technique auquel le Gouvernement va confier la mise en oeuvre de la politique nationale statistique.

L'INSTAT a pour missions de collecter, centraliser, traiter et diffuser les statistiques

nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part.

➤ **Cadre législatif et réglementaire ;**

Le SSN est un système décentralisé mais non intégré, constitué d'unités indépendantes. L'INSTAT est un EPIC, créé par décret en 1998, et placé sous la tutelle du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.

Les activités statistiques à Madagascar sont régies par les textes suivants :

- la loi n° 67-026 sur l'obligation et le secret en matière de statistique ;
- le décret n° 89/016 du 18 janvier 1989 portant création du Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique (CCISE) ;

➤ **Etat de lieux.**

- Absence d'un véritable système d'information statistique national.
- Faute de coordination, les objectifs en statistique, la production statistique, les finalités et l'utilisation répondent à des préoccupations divergentes.

Les attributions de l'INSTAT portent seulement sur la production des statistiques macroéconomiques, démographiques, industrielles, sociales, la production de statistiques sur les prix à la consommation, sur les établissements, sur le parc automobile, sur les état-civils et sur les conditions de vie. Toutefois, par rapport à sa mission de **producteur**, les lacunes suivantes méritent d'être relevées :

- Difficile d'assurer et à assumer sa mission par exemple l'absence de statistique sur le parc auto;
- la structure du personnel est inadaptée
- la coordination officiel du système statistique national a peu évolué puisque le cadre juridique et réglementaire CCISE a à peine démarré en 2001;
- faiblesse de la statistique régionale;
- diffusion des résultats insuffisante ;
- manque des moyens matériels et financiers ;

- Le bâtiment central est devenu exigu relativement aux activités;
- le système de motivation du personnel n'est pas satisfaisant.

L'INSTAT n'a pas pu jouer pleinement son rôle de secrétariat du CCISE. De l'autre côté, les différents projets et les bailleurs, se souciant de leurs propres contraintes, effectuent chacun et presque de façon indépendante des opérations d'enquêtes statistiques.

La réforme structurelle du personnel (pléthorique en nombre et faible en productivité) entamée en 1996 avec la Banque mondiale et l'Union Européenne n'est pas finie à bon terme..

Actuellement il importe de relancer rapidement les activités statistiques cependant il est envisageable de revoir l'organisation actuelle de l'INSTAT compte tenu de sa nouvelle orientation.

***La situation actuelle de la coordination du système statistique national :***

La loi sur la Coordination des Informations Statistiques et Economiques (CCISE) , organisme chargé de la coordination de la méthodologie de la collecte des données statistiques, l'harmonisation des nomenclatures et des concepts et l'approbation des diverses enquêtes statistiques organisées par les services de l'Administration, existe et est caduque. Ce rôle a été mis en veilleuse puisque trop souvent chaque département ministériel exécute des opérations statistiques suivant des méthodologies dictées par des assistances techniques extérieures. Ces assistances répondent beaucoup plus aux contraintes et aux besoins des bailleurs de fonds qu'au souci de coordination nationale.

**B. Objectifs et produits attendus :**

➤ **Objectif général :**

Disposer d'une SDNS en conformité avec l'Objectif de développement du DSRP : la Promotion d'un développement rapide et durable pour réduire de moitié en 10 ans le taux de la pauvreté

➤ **Objectifs spécifiques :**

- Mettre à jour la loi statistique et les décrets d'applications (Nouveau CCISE, Statut INSTAT,.....)
- Mettre en place en conséquence un cadre institutionnel de coordination du système statistique national
- Formuler un plan statistique national et régional
- Formuler un plan statistique sectoriel
- Améliorer les conditions du personnel de l'INSTAT
- Améliorer la qualité de la production statistique nationale et régionale
- Augmenter les domaines couverts par le système statistique
- Promouvoir la culture statistique
- Promouvoir les partenariats techniques nationaux et internationaux
- Améliorer l'accès et la diffusion des données statistiques

➤ **Produits attendus :**

SNDS élaborée, adoptée, financée et mise en oeuvre

**C. SNDS et la stratégie nationale de la lutte contre la pauvreté :**

- La SNDS suivant les objectifs sus-mentionnés doit prioriser le suivi, l'évaluation et l'étude d'impact de la mise en oeuvre du DSRP et de l'OMD
- La mise à jour du DSRP doit tenir compte des principes de la SNDS
- La conception des SNDS doit tenir compte des politiques sectorielles

**D. Activité :**

➤ **Lancement :**

- Mise en place du comité restreint de finalisation du projet FR, co-présidé par INSTAT-STA
- Finalisation du projet FR
- Présentation du FR finalisé (divers partenaires y compris gouvernement et bailleurs)
- Mise en place de la structure élargie chargée d'élaborer la SNDS, co-présidé par INSTAT-STA
- Concevoir et lancer une campagne de communication

➤ **Evaluation :**

- La structure chargée d'élaborer la SNDS va concevoir le dispositif à mettre en place dans l'évaluation, l'information et la sensibilisation des acteurs et de la communauté internationale
- Procéder un diagnostic en profondeur du système existant en s'appuyant sur : le plan directeur de la Statistique 2003-2007 de Septembre 2002 ; l'audit organisationnel de l'INSTAT de juillet 1999 ; l'évaluation du projet

« appui à l'information et analyse économique Madagascar » de Juin 2004.

**1. Evaluation des résultats actuels du système statistique**

- Evaluer l'environnement statistique global (central, régional et sectoriel, physiques,...)
- Evaluer la capacité du SSN  
Evaluer toutes les opérations statistiques courantes et périodiques utiles, produites et non produites et ce, par indicateurs clefs et par secteur

**2. Evaluation des contraintes du système statistique vis-à-vis de l'environnement légal et organisationnel**

- Evaluer l'environnement juridique du SSN (Loi statistique,...)
- Evaluation de la coordination
- Etude du statut de l'INSTAT
- Etude du statut des statisticiens

**3. Evaluation des besoins et satisfaction des utilisateurs, personnel, société civile et entreprises**

- Evaluer les besoins présents et futurs des utilisateurs
- Evaluer le degré de satisfaction du personnel de l'INSTAT et des personnes impliquées dans le processus de mise en œuvre du SSN
- Evaluer le degré de satisfaction des différents utilisateurs de statistiques sectorielles notamment dans le cadre de la gouvernance,

**4. Evaluation des résultats actuels du système statistique vis-à-vis des dispositifs de production et de ses performances :**

- DSRP
- Secteurs
- Institutions financières
- Bailleurs (FMI, Banque mondiale,...)
- Entreprises
- OMD
- SGDD
- Adhésion au principe de DQAF et de IRCS
- Autres

Les critères de performances sont: niveau de coordination, le champ couvert, qualité technique, rapport coût-efficacité, périodicité, délais et degré de diffusion, accessibilité,

public ciblé, degré d'utilisation dans le processus de formulation, de prise de décision et d'exécution ....

- Dresser un tableau synoptique des points forts et des points faibles à partir des 4 niveaux d'évaluation
- Organiser un atelier de validation du diagnostic auprès des différents acteurs

## ➤ **STRATEGIES**

### ○ **Définition des options stratégiques :**

A partir d'un processus de participation très élargi seront définies les options :

- Une nouvelle orientation du SSN
- Les priorités des actions en fonction des résultats (renforcement de capacité nationale et de l'INSTAT, macro-économique, sectorielle, sociale, nationale, régionale et internationale)
- A l'horizon 2012, avec des revues à mi-parcours en 2007 et en 2010
- Validation des options choisies

### ○ **Rédaction de la stratégie :**

1. Révision et mise à jour le cadre légal et organisationnel
2. Renforcement des capacités humaines (formation,...)
  - national
  - régional/decentralisé
  - sectoriel (par secteur)
3. Renforcements des moyens matériels (TIC,...)
  - national
  - régional/decentralisé
  - sectoriel (par secteur)

## **E. Répartition des rôles entre les différents acteurs, y compris les partenaires extérieurs :**

- i. Le maître d'ouvrage : Cellule technique du DSRP présidée par le Vice-PM
- ii. Le maître d'œuvre : STA-INSTAT
- iii. Les conseillers : experts locaux et internationaux
- iv. Les bénéficiaires et parties prenantes : le Gouvernement, tous les secteurs, les bailleurs et société civile.

## **F. Moyens nécessaires:**

### ➤ **Moyens :**

1. Humains
2. Logistiques (bureau, reprographie, organisation, ....)
3. Fournitures et consommables
4. Matériels informatiques
5. Déplacements
6. Financiers
7. Assistance technique

### ➤ **Budget prévisionnel :**

	National	Externe	Total
Secrétariat			
Reprographie			
Fournitures			
Communications			
Matériels informatiques			
Déplacements			
Ateliers			
Formations			
Assistance technique			
Diffusions et sensibilisations			
Intervenants			
Autres			

### ➤ **Contribution des partenaires :**

Les partenaires (Gouvernement, bailleurs de fonds,...) seront constamment (actifs) des l'initiation du processus de FR

1. Sensibilisation (contacts permanents et tables rondes)
2. Protocoles d'accords

## **G. Calendrier prévisionnel :**

## **H. Annexes :**

### ➤ **Point de décision sur l'élaboration FR ;**

- **Calendrier historique (DSRP, OMD,...);**
- **Etude récente sur le SSN (Plan Directeur, état de lieu du SSN, rapport aux BM, Audit organisationnel, évaluation du projet);**
- **Législation statistique ;**
- **Engagements internationaux ;**
- **Budget national ;**
- **Programme en cours avec calendrier ;**
- **Etapas suivantes sur la FR.**



## CONTEXTE

- Mission du SSN
- Cadre légale et réglementaire du SSN
- Etat de lieux du SSN

## OBJECTIFS ET PRODUITS ATTENDUS

- Objectif général
- Objectifs spécifiques
- Résultat attendu

## SNDS ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

- Priorité du SNDS
- SNDS et DSRP
- SNDS et politiques sectorielles

## ACTIVITE

- Lancement
- Evaluation
- Stratégie

## REPARTITION DE RÔLES

- Maître d'ouvrage
- Maître d'œuvre
- Conseillers
- Bénéficiaires et parties prenantes

## MOYENS NÉCESSAIRES

- Moyens
- Budget prévisionnel
- Contribution des partenaires

## CALENDRIER PREVISIONNEL

- Finalisation de la Feuille de Route:  
Septembre 2005

## ANNEXE

- Etudes
- Textes juridiques
- Résultats d'audit

# FICHE D'INFORMATION

## MADAGASCAR

### Le système statistique national

#### Cadre institutionnel

##### *Nature et composition du système*

Le système statistique national (SSN) de Madagascar est un système décentralisé mais non intégré, constitué d'unités indépendantes. Le noyau central du système est constitué par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé par décret en 1998, et placé sous la tutelle du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget. L'INSTAT dispose de 8 directions centrales et de 7 directions « inter-régionales » localisées dans les 6 chefs lieux de province et à Antsirabe ville.

L'INSTAT a pour missions de collecter, centraliser, traiter et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part. Il est chargé de la production d'une grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises et des recensements généraux de la population. Enfin, il est chargé d'assurer la coordination technique du système statistique national.

En juillet 2001, l'INSTAT comptait un effectif de 490 agents dont 18 Ingénieurs statisticiens économistes, 17 Ingénieurs des travaux statistiques et 41 autres cadres A. On comptait un effectif total de 476 agents en juillet 2002, de 451 en juillet 2003 et de 446 agents en mai 2004 dont 29 statisticiens de niveau supérieur (Ingénieurs statisticiens économistes et Ingénieurs des travaux statistiques). Il convient de noter que jusqu'en 1998, l'INSTAT était chargé de la gestion de la solde des agents de l'Etat. Celle-ci a depuis lors été transférée au Ministère des Finances mais le personnel correspondant est resté à l'INSTAT en situation de sous emploi et sans que les moyens financiers nécessaires aient suivi. Dans ce sens, on peut dire que malgré la diminution notée entre 2001 et 2004, l'effectif global de l'INSTAT reste pléthorique.

La subvention versée par l'Etat à l'INSTAT (2 milliards de francs malgaches, soit environ 150 000 Euros au taux de change de mai 2004) est restée au même niveau depuis 1998. Toutefois, l'INSTAT a reçu en 2001, une subvention de 9 milliards de Francs malgaches sur les fonds de l'Initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) pour financer notamment les travaux cartographiques préparatoires au prochain Recensement général de la population et de l'habitat.

Outre l'INSTAT, le système statistique national de Madagascar comprend les services statistiques créés au sein des ministères et de certains organismes publics ou parapublics. Ces services collectent, traitent et diffusent les statistiques sectorielles relevant de leurs compétences.

Les principaux sont situés au sein des ministères en charge des secteurs suivants : éducation, santé, et agriculture. Ils comptent en général un nombre insuffisant de statisticiens en leur sein et

disposent de moyens matériels et financiers très limités. Les services de la Banque centrale élaborent les statistiques monétaires et la balance des paiements tandis que les statistiques de finances publiques le sont par les services du Ministère des Finances.

### ***Textes législatifs et réglementaires***

Les activités statistiques à Madagascar sont régies par les textes suivants :

- le décret n° 89/016 du 18 janvier 1989 portant création du Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique (CCISE) ;
- l'arrêté n° 1344/89 du 10 mars 1989 portant création d'une Commission «données statistiques» au sein du Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique ;
- l'arrêté n° 1345/89 du 10 mars 1989 portant création d'une Commission «cohérence globale» au sein du Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique.

### ***Coordination des activités statistiques***

La coordination générale du système statistique national est confiée au Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique (CCISE) dont l'INSTAT assure le secrétariat. Le fonctionnement du CCISE est peu satisfaisant.

### **Association nationale de statisticiens**

Il existe une association nationale dénommée «Association malgache des ingénieurs de la statistique», en abrégé xxx. xxx est une organisation non gouvernementale qui oeuvre à la promotion de la statistique et à l'amélioration des conditions d'exercice de la profession de statisticien. Elle a été créée en xxx.

L'Association doit se réunir en assemblée générale tous les xxx. La dernière réunion remonte à xxx.

### ***Appartenance à des organisations internationales ayant des activités statistiques***

A l'instar des autres pays d'Afrique, Madagascar est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales. Parmi celles qui mènent régulièrement des activités statistiques, citons : l'Organisation des Nations unies et sa branche régionale, la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), et la COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa /Marché commun de l'Afrique orientale et australe).

### ***Participation à des programmes plurinationaux***

L'INSTAT participe aux activités statistiques des organisations dont est membre Madagascar et aux programmes mis en place par celles-ci.

L'INSTAT participe au Programme de comparaison internationale des prix (PCI) dans le groupe des pays qui participent à toutes les phases du projet?

En ce qui concerne le Système Général de Diffusion des Données du Fonds monétaire international (SGDD), Madagascar y a adhéré en 2004 et ses métadonnées ont été incluses pour la première fois dans le «Dissemination Standards Bulletin Board» du Fonds monétaire international (FMI) le 20 mai 2004.

### ***Rapports d'activités***

L'INSTAT rédige des rapports d'activités annuels. Le dernier en date remonte à xxx et porte sur l'année xxx.

### **Production statistique**

De 1994 à 2002, la production statistique malgache a connu une période faste avec les deux phases d'un projet «Appui à l'information et à l'analyse économique à Madagascar», plus connu sous le nom de Madio (acronyme de Madagascar, Dial Instat Orstom<sup>1</sup>). Grâce à un appui français très important en ressources humaines et financières dont une équipe permanente de statisticiens économistes de haut niveau, plusieurs investigations statistiques ont été menées avec comme objectif la production régulière de statistiques de qualité pour alimenter le débat démocratique et la prise de décisions. Ces investigations ont porté sur des domaines comme l'emploi et le secteur informel en milieu urbain, les conditions de vie des ménages urbains et ruraux, les prix à la consommation, les activités économiques des entreprises. Une intense activité d'analyse économique a été notée au cours de la période et la Revue d'Economie Malgache a vu le jour et a fait l'objet de plusieurs éditions. Le projet Statmad financé par la Commission européenne a également permis, en synergie avec Madio 1 et Madio 2, de hisser la production statistique malgache à un haut niveau de performance.

La fin des projets Madio et le départ définitif des experts français a été marquée à l'INSTAT par des difficultés d'appropriation et d'internalisation de certaines activités statistiques et d'analyse économique et par le départ de plusieurs des statisticiens économistes malgaches qui travaillaient avec les experts français et qui avaient accumulé une expérience de premier plan. Au total, la statistique malgache semble éprouver beaucoup de difficultés pour maintenir et développer les acquis considérable de la période Madio.

### **Evaluation du système statistique national**

Le nouveau contexte économique et social marqué par la priorité accordée à la réduction de la pauvreté dans le cadre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) adopté en juillet 2003, a renforcé la prise de conscience au niveau de l'Etat et de la société de la nécessité absolue de disposer de données statistiques plus nombreuses, plus diversifiées, de meilleure qualité et diffusées à temps. Cette situation nouvelle constitue un atout puissant pour le développement du système statistique national. Toutefois ce dernier reste caractérisé par un certain nombre de faiblesses :

---

<sup>1</sup> Dial (Développement et Insertion internationale) est un centre de recherche sur l'économie du développement créé en 1991 et basé à Paris. Orstom,, centre public de recherche français, est devenu l'Institut de Recherche sur le Développement (IRD).

- *l'inadéquation de la législation statistique*

La base légale du système statistique national malgache apparaît fragile et inadaptée à un bon fonctionnement du système en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle. Il serait souhaitable de la mettre à jour pour tenir compte des changements intervenus dans le domaine de la statistique publique aux niveaux national et international. Les prérogatives de l'organisme central de statistique et ses relations avec les autres composantes du système devraient être clairement précisées dans la future loi statistique.

- *l'insuffisance de la coordination statistique*

Comme nous l'avons vu plus haut, le Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique (CCISE) ne se réunit pas régulièrement. Il n'est donc pas en mesure de jouer correctement son rôle d'organe officiel de coordination générale du système statistique national. Le noyau central du système statistique national que constitue l'INSTAT devrait être renforcé en moyens matériels et financiers pour lui permettre de jouer effectivement son rôle de coordination technique et d'assurer au mieux le secrétariat du Comité de Coordination de l'Information Sociale et Economique (CCISE), en attendant l'élaboration des nouveaux textes législatifs et réglementaire devant organiser le fonctionnement de la statistique publique malgache.

- *l'insuffisance qualitative et quantitative des données produites au regard des exigences de la demande,*

- *l'insuffisance de l'analyse et de l'utilisation des données malgré les progrès réalisés entre 1994 et 2002;*

- *l'absence d'une politique des ressources humaines susceptible d'offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs.*

## La gestion stratégique du système statistique national

### **Expérience en matière d'élaboration de stratégies**

#### *Expériences antérieures*

Madagascar fait partie des nombreux pays d'Afrique qui n'ont jamais élaboré et mis en oeuvre un Schéma directeur de la statistique bien que des programmes statistiques sectoriels à court ou moyen terme aient été élaborés dans le passé. Pourtant la nécessité d'inscrire le développement de la statistique dans le cadre des politiques et programmes nationaux de développement est maintenant reconnue et la mise en oeuvre du DSRP est une excellente occasion pour l'élaboration d'un Schéma directeur de la statistique publique à Madagascar.

#### *Situation actuelle et perspectives*

En attendant l'élaboration d'un Schéma directeur de la statistique, la direction générale de l'INSTAT a élaboré en décembre 2002, un document intitulé: «Plan directeur pour un développement rapide et durable du système d'information statistique national». Après avoir décrit le contexte actuel du système statistique malgache, le document trace les grandes lignes d'une stratégie générale pour le développement du système. Puis sont passés en revue les grands axes institutionnels à développer, notamment la coordination du système statistique national, le «Tableau de bord social», la gestion et la formation du personnel, la documentation, l'archivage et la diffusion, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et les équipements. Puis suit la présentation des grands axes techniques à développer : les informations macroéconomiques, les comptes sectoriels, les statistiques régionales, les statistiques sur les conditions de vie et le développement humain, etc. Le document propose un «système intégré de suivi du DSRP» et se termine par un budget prévisionnel 2003-2007 . Malgré son intérêt et ses qualités indéniables, le Plan directeur qui ne semble pas avoir été adopté par les autorités nationales, ne peut , en son état actuel, tenir lieu de véritable Schéma directeur de développement de la statistique malgache.

### ***Soutiens attendus de PARIS21***

Visiblement, l'INSTAT n'a jamais eu les moyens d'assumer son statut d'établissement public à caractère industriel et commercial. Le fonctionnement de l'INSTAT et ses relations avec l'Etat devraient être renégociés avec les autorités de tutelle dès que possible et de préférence avant le lancement de tout processus d'élaboration d'un Schéma directeur de la statistique publique malgache.

Le «Plan directeur pour un développement rapide et durable du système d'information statistique national» peut constituer une bonne base pour le processus d'élaboration d'un Schéma directeur national. Madagascar dispose des ressources humaines nécessaires pour mener à bien un tel processus. La Direction générale de l'INSTAT qui doit y jouer un rôle moteur aura besoin d'échanges d'expériences avec les autres pays africains et surtout d'un appui pour le plaider auprès des autorités nationales. Cet appui est d'autant plus nécessaire que l'insuffisance chronique de la subvention annuelle de l'Etat risque de mettre en péril la survie de l'INSTAT, maintenant que certains projets d'appui structurants ont pris fin ou sont en voie de se terminer.